



COMPAGNIE
IMMOBILIERE
BETELGEUSE

31, rue de Berri
75008 PARIS
tél. +33.(0)1.53.96.50.70
fax. +33.(0)1.53.96.50.71

Communiqué de presse

Paris, le 26 janvier 2011

Cessation et mise en œuvre d'un contrat de liquidité

A la date du 19 janvier 2011, il a été mis fin au contrat de liquidité confié par Orion Twelfth Immobilien GmbH, actionnaire de C.I.B.– COMPAGNIE IMMOBILIERE BETELGEUSE, à Oddo Corporate Finance.

A cette date, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Titres : 15.971
- Espèces : 33.655,82 Euros.

Il est rappelé que les moyens affectés au compte de liquidité pour la mise en place dudit contrat étaient de :

- Titres : 1.000
- Espèces : 50.000 Euros.

A compter du 20 janvier 2011, ORION IMMOBILIEN CHRISTINE SARL, actionnaire de C.I.B.– COMPAGNIE IMMOBILIERE BETELGEUSE, a confié à Oddo Corporate Finance la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision de l'Autorité des marchés financiers du 1^{er} octobre 2008.

Le contrat de liquidité aura pour objet l'animation des titres de la société C.I.B. –COMPAGNIE IMMOBILIERE BETELGEUSE (code ISIN FR0000036725) sur le marché réglementé Euronext Paris de NYSE Euronext.

Le contrat est conclu pour une période initiale expirant le 31 décembre 2011. Il sera ensuite prorogé par tacite reconduction par périodes successives identiques de douze (12) mois.

Pour la mise en œuvre de ce contrat de liquidité, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- Titres : 1.000
- Espèces : 50.000 Euros.